



AVIS D'ATTRIBUTION

Article L2122-1-4

MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN PAR SNCF RESEAU D'UN TERRAIN DE 1190 M² NON BATI SUR LA COMMUNE DU BOUSCAT (33110)

1. Propriétaire et gestionnaire du domaine :

Direction Immobilière Territoriale Sud-Ouest SNCF Immobilier, dont les bureaux sont sis 142 rue des Terres de Borde à Bordeaux représentée par sa Directrice Madame Véronique Lajoie dûment habilitée. SNCF Immobilier (branche Immobilière de SNCF) agissant au nom et pour le compte de SNCF Réseau et conformément à la convention de gestion et de valorisation immobilière du 30 juillet 2015 par laquelle SNCF Immobilier a été mandatée pour la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier de SNCF Réseau

2. Correspondant :

Renseignements techniques et administratifs : Gestionnaire Nexity PM Madame Réal Fabienne
Courriel fabienne.real@gmail.com
Adresse 54 cours du Médoc 33300 Bordeaux

3. Objet de la procédure :

La présente procédure de mise en concurrence a pour objet la passation d'une convention d'occupation non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition d'un terrain non bâti d'une surface de 1190 m² sis Place Ravezies sur la commune de Le Bouscat.

4. Procédure :

La convention d'occupation non constitutive de droits réels a été passée selon la procédure de sélection préalable de l'article **Article L2122-1-4** du Code Général de la propriété des personnes publiques.

5. Attribution :

Par application des critères de choix pondérés annoncés dans le règlement de la consultation remis aux candidats, SNCF Réseau a décidé d'attribuer la convention d'occupation à la SAS Saudade & Cie **pour** le projet Baracajou dont le siège est sis 2 Bis rue de Lafiteau à 33800 Bordeaux.

Date d'effet de la convention d'occupation : 5 juin 2019

6. Modalités de consultation de la convention d'occupation :

Sous réserve notamment des secrets protégés par la loi, tout intéressé qui en fait la demande peut obtenir accès au contrat objet du présent avis, par consultation.
Les demandes de consultation, sont adressées, par lettre recommandée avec avis de réception, aux coordonnées mentionnées à la rubrique 2 du présent avis.

7. Information sur les recours

Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois devant :

Tribunal administratif de 9 Rue Tastet, 33000 Bordeaux
Téléphone:05.56.99.38.00
Télécopie :05.56.24.39.03

Courriel :greffe.ta-bordeaux@juradm.fr